

GUIDE D'INSCRIPTION

Le stage **du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024, soit 5 jours**, est ouvert à tous les jeunes **de 9 à 16 ans**

souhaitant pratiquer le **ski ou le surf, quel que soit leur niveau.**

Le Schuss choisit en priorité les enfants dont les dossiers sont complets et par ordre d'arrivée. Une liste d'attente est constituée avec votre accord, pour permettre de compléter le stage en cas de défection.



stage des
9-16 ans

Procédure d'inscription :

Pour participer à un stage, votre enfant doit être adhérent au Schuss pour la saison 2023-2024, adhésion prise être en ligne au moment de la validation de la carte neige Médium FFS.

Pour valider l'inscription :

1. Remplir la **pré-inscription en ligne** : <https://forms.gle/4SjtQu5SKePaS1y8A>
2. Télécharger **sur le site** les **documents suivant** :
 - fiche « en cas d'Accident »
 - « règlement intérieur », contre-signé du jeune
 - Fiche « d'autorisation parentale »
 - le CERFA « fiche Sanitaire de liaison »
3. **Rapporter l'intégralité des documents signés + règlement de 450 euros** par enfant [chèque - espèces - chèques vacances]. Ce montant inclut le **séjour** en pension complète, le trajet au départ de Valence, l'encadrement par les moniteurs fédéraux, les cours ESF avec le passage des niveaux ESF et les forfaits. NB : *Le Schuss encaisse le règlement du séjour le 1^{er} jour du stage.*
4. Une fois votre dossier d'inscription validé (confirmation officielle d'inscription au stage prévue le 27 décembre), prendre la **Carte Neige**, option d'assurance **Médium** obligatoire (**74,80€ pour les jeunes nés avant 2009, ou 90.80€**) **directement sur le site de la FFS** .

Modalités de validation de l'inscription :

Ce dossier d'inscription doit être **remis impérativement COMPLET** à partir du 2 décembre

⚠ Aucune inscription ne sera validée sans que l'intégralité des pièces + le règlement aient été rapportés au club, soit lors des permanences (lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h30 et vendredi de 15h à 18h) soit par envoi postale à l'adresse : SCHUSS VALENTINOIS, Stage scolaire, 74 route de Montéliér, 26000 VALENCE

Un **mail de confirmation d'inscription** vous sera adressé le 27 décembre vous précisant une date de réunion pré-stage en visio pour l'information sur le déroulement du stage.

Modalités d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par écrit à l'attention de **Marie BONNAND** par mail mariebonnand-schuss@laposte.net avec en copie contact@schuss-valentinois.com (objet : STAGE SCOLAIRE). Les frais d'adhésion et de carte neige **ne seront jamais remboursés**, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce, quel qu'en soit le motif.

En cas d'annulation avant le 26 janvier (1 mois avant), l'intégralité du montant du stage sera restituée.

En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de **80 euros** sera retenue jusqu'au 8^{ème} jour précédent le début du 1^{er} stage, elle sera de **140 euros** en cas d'annulation reçue après le 18 février (8 jours avant le stage).